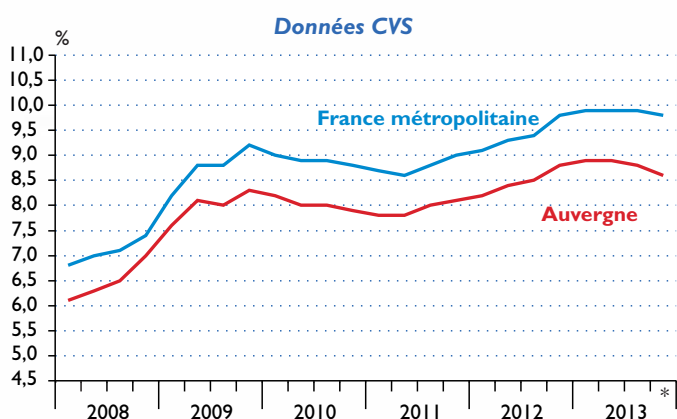


► Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle



*T4 provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Une dégrue supérieure à la moyenne nationale

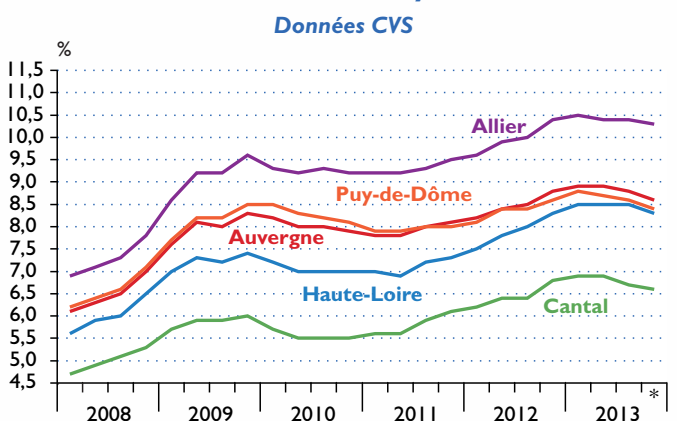
Au 4^e trimestre 2013, le chômage concerne 8,6 % des actifs auvergnats (données corrigées des variations saisonnières), soit une baisse de 0,2 point par rapport au 3^e trimestre. Le taux de chômage recule dans toutes les régions hormis la Corse et la Haute-Normandie. Il s'élève désormais à 9,8 % en France métropolitaine au 4^e trimestre 2013, soit une baisse de 0,1 point par rapport au trimestre précédent.

Les quatre départements contribuent à la baisse régionale

Le baisse du chômage en Auvergne résulte de celle enregistrée dans chacun de ses départements. En Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme, le taux de chômage se replie de 0,2 point par rapport au 3^e trimestre. Dans les deux autres départements, le recul se limite à 0,1 point. Le taux de chômage demeure malgré tout supérieur à 10,0 % dans l'Allier.

► Alain BATIFOULIER, Insee

► Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle



*T4 provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

► Avertissement

Les séries de taux de chômage localisés sont révisées à partir de la publication des résultats du 4^e trimestre 2013.

D'une part, le taux de chômage est revu à la baisse au niveau national suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi. Ce nouveau calcul situe le taux de chômage national à un niveau inférieur de 0,5 point par rapport aux données publiées antérieurement.

D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points concernant notamment l'emploi au dénominateur des taux de chômage localisés (amélioration de la méthode de passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers...).

À partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont rétro-polées de ces deux effets : elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

La méthodologie d'estimation des taux de chômage est précisée au verso.

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

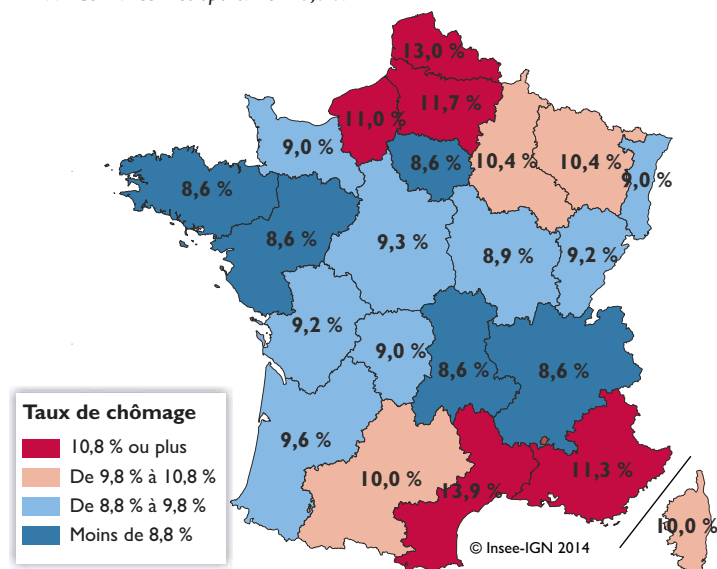
	2012		2013			
	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre*	
Allier	10,4 %	10,5 %	10,4 %	10,4 %	10,3 %	
Cantal	6,8 %	6,9 %	6,9 %	6,7 %	6,6 %	
Haute-Loire	8,3 %	8,5 %	8,5 %	8,5 %	8,3 %	
Puy-de-Dôme	8,6 %	8,8 %	8,7 %	8,6 %	8,4 %	
Auvergne	8,8 %	8,9 %	8,9 %	8,8 %	8,6 %	
France métropolitaine	9,8 %	9,9 %	9,9 %	9,9 %	9,8 %	

* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Taux de chômage régionaux au 4^e trimestre 2013

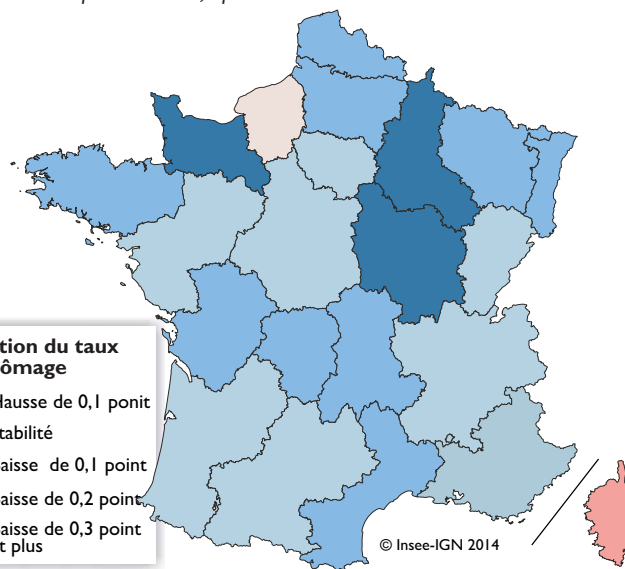
Taux de France métropolitaine = 9,8 %



Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Variation des taux de chômage régionaux entre le 3^e trimestre 2013 et le 4^e trimestre 2013

Variation du taux de France métropolitaine = -0,1 point



Source : Insee, Taux de chômage localisés

► Méthodologie

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage départemental et, d'autre part, de la population active occupée.

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence par département au 31 décembre de chaque année. Ces dernières sont trimestrialisées à l'aide des évolutions trimestrielles de l'emploi observées à partir des déclarations aux URSSAF.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne